

Projet global d'aménagement des terrains
Bassin de Picardie / Aquavesc
à Versailles

**“La voie de l'eau
et du futur”**

Proposé par



Association des riverains
des rues Marie-Henriette, Hélène-Andrée et alentours

Sommaire

Contexte	Page 3
Préserver un patrimoine remarquable	Page 4
Genèse du projet	Page 8
Les aspects environnementaux	Page 9
Les aspects coulée verte sécurisée	Page 10
Les aspects patrimoniaux, historiques et culturels	Page 11
Les aspects ouverture sur le futur	Page 13
Les aspects économiques	Page 15
La voie de l'eau et du futur	Page 16

Contexte

Le bassin ou réservoir de Picardie, propriété de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) date du XVII^e siècle. Il a été utilisé par le service des eaux de Versailles jusqu'au milieu des années 80. Au début des années 90, il a été transformé en parking pour l'Université des Sciences de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), mais il est aujourd'hui désaffecté et fermé.

Il est regrettable que ce rare espace vert du quartier, dont plusieurs éléments bâtis (bassin, murs de clôture, pavillon de service) sont classés à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 25 juin 1979, ne soit pas mis en valeur et rendu accessible aux promeneurs car, outre l'aspect "poumon vert", il offre une vue panoramique sur la ville et son château.

De plus, il semble que l'Aquavesc, le syndicat mixte des eaux, propriétaire des parcelles du terrain contigu à celui du bassin où se trouve encore en très bon état la maison du fontainier datant du XVIII^e siècle, ait donné congé à ses personnels locataires des 4 maisons des années 70 qui y sont bâties, pour la mi-2021.

L'Etat, la Ville et Aquavesc prévoiraient de lancer pour ces deux terrains un appel à projets aux contours encore incertains à ce jour.

Il serait à notre avis dommageable pour la collectivité que ces deux terrains soient livrés à l'appétit de promoteurs immobiliers, qui ne manqueraient pas de détruire l'harmonie de cet ensemble, qui est l'un des rares vestiges pratiquement complet du système hydraulique complexe mis en place aux XVII^e et XVIII^e siècles pour approvisionner en eau la ville de Versailles, ainsi que les bassins et fontaines des jardins du château royal.

C'est pourquoi, en tant que riverains proches de ces terrains, nous avons réfléchi à leur mise en valeur au profit de la collectivité et présentons dans ce document notre vision de l'utilisation qui pourrait en être faite pour conserver cet espace vert en le transformant en un lieu dédié à la fois :

- A la préservation de l'environnement en milieu urbain ;
- Aux circulations douces et aux loisirs urbains ;
- A la culture et à l'histoire de l'eau à Versailles ;
- Aux énergies renouvelables et aux technologies novatrices.

Le projet, détaillé ci-après, n'a donc pas d'autre but que d'apporter sa pierre à l'édifice, en tenant compte du vécu ressenti des habitants et de leur souhait de voir non seulement préserver le havre de paix et de verdure que constitue l'ensemble, mais aussi de le dynamiser pour en faire un élément fort d'animation touristique, culturelle et sociale au bénéfice de la Ville comme du quartier.

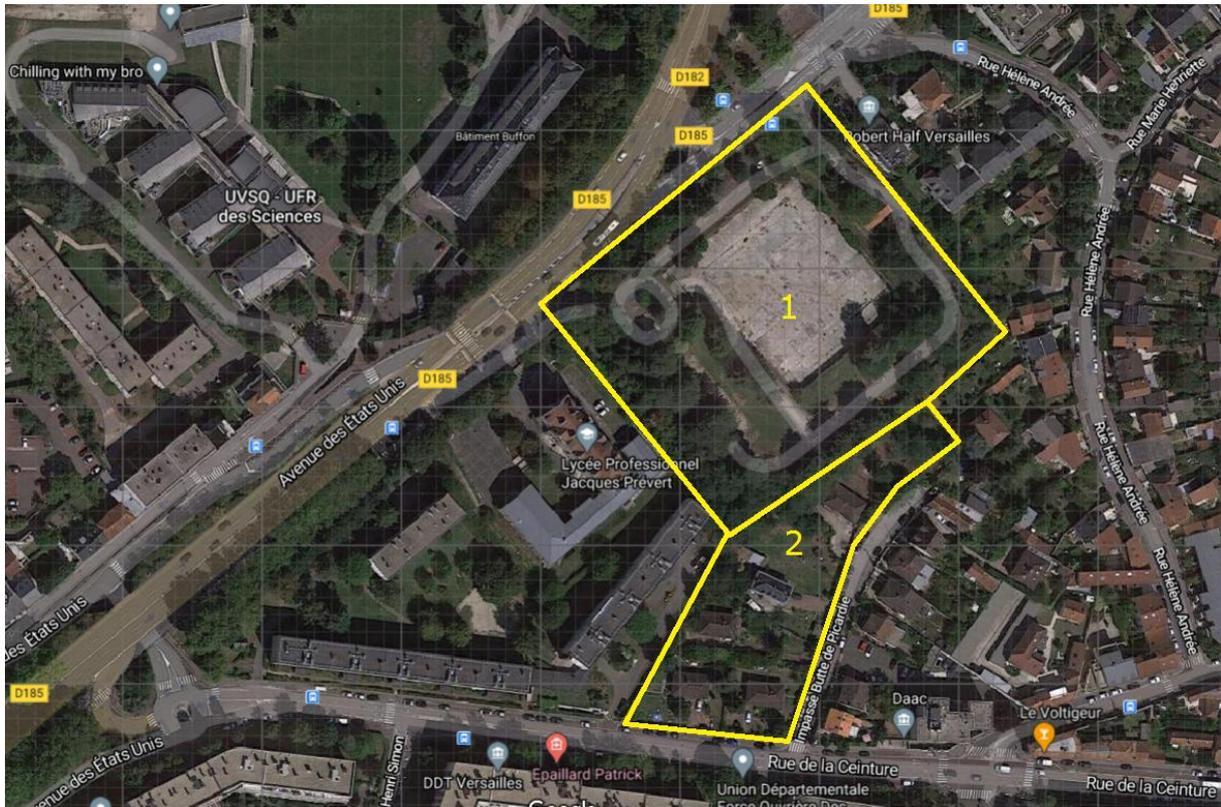
M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Préserver un patrimoine remarquable



Plan de situation général des deux terrains

(1 – Bassin de Picardie 13 759 m², 2 – Terrains Aquavesc 5 570 m²) © Copie d'écran Google Map

Historiquement, le bassin de Picardie et les terrains Aquavesc faisaient partie d'un même ensemble : le site de l'eau de la Butte de Picardie, créé aux XVII^e et XVIII^e siècles pour approvisionner en eau la ville de Versailles, ainsi que les bassins et fontaines des jardins du château royal, grâce à l'aqueduc souterrain amenant les eaux de la Seine depuis la Machine élévatrice de Marly.

Ses différentes composantes existent toujours :

Le pavillon des filtres, situé au nord des deux terrains de l'autre côté de l'Avenue des Etats-Unis, est aujourd'hui restauré et classé. Placé à l'arrivée de l'aqueduc souterrain amenant les eaux de la Machine de Marly, il dispose encore de ses bassins filtrants, ainsi que de toutes ses tuyauteries. Son plafond est remarquable, car constitué de milliers de pots en terre cuite noyés dans du plâtre pour assurer l'isolation thermique de l'ouvrage.

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Le réservoir et son pavillon de service, qui sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques et détenus par la Direction Départementale des Territoires. Le réservoir a été transformé dans les années 90 en parking dédié à l'Université des Sciences de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, mais il est aujourd'hui désaffecté et fermé. Le pavillon de service sert de débarras à l'Université, et attend depuis de trop nombreuses années une restauration à la hauteur de la beauté de sa façade XVIII^e et de sa voute intérieure en pierre. A noter que la parcelle correspondante à cet ensemble est classée selon le PLU en zone à végétaliser.

Ce site, nonobstant sa transformation en parking, s'avère d'une grande beauté liée à des proportions remarquables d'origine, elles-mêmes superbement rehaussées par de grands pins noirs séculaires servant de refuge à de nombreux oiseaux.

Lieu de promenade pour de nombreux versaillais du quartier avant sa fermeture, l'endroit, plus haut point de la ville, jouit d'une vue exceptionnelle sur Versailles. Situé au droit du principal accès routier à Versailles depuis Paris, il illustre et contribue parfaitement à l'image de **"Versailles, ville verte"**.

La maison du fontainier ainsi que ses jardins, qui sont situés au milieu du second terrain détenu par Aquavesc en contrebas du bassin. Destinée à loger le fontainier en charge du réservoir, elle constitue le dernier édifice bâti témoignage dans le quartier de cette histoire extraordinaire de l'eau dans Versailles.

Ce bâtiment, bien que non classé et en dépit d'un crépi rapporté, affiche des proportions architecturales extérieures faisant clairement ressortir dans son écrin de verdure un gros œuvre remontant au XVIII^e siècle.

Ce terrain comporte aussi 4 maisons individuelles qui y ont été édifiées dans les années 60. L'ensemble étant affecté jusqu'au milieu de l'année prochaine au logement de personnels des sociétés relevant du syndicat mixte Aquavesc.

Ce terrain en fort dénivelé, donc très visible, bien que fermé est un véritable "poumon vert" pour le quartier.

Quelques vues de principaux bâtiments historiques situés sur les terrains



Le Pavillon des filtres comporte encore tout son équipement hydraulique et un étonnant plafond isolant © JFP



Le bassin, qui servait de parking, aujourd'hui désaffecté. © JFP



Le pavillon de service et sa superbe voute en pierre. © Asrieupe & © JFP

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020



*La maison du fontainier, état actuel
vue depuis le bas et le haut de l'impasse de la Butte de Picardie © JLG*

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Genèse du projet

Il est indispensable de préserver ce patrimoine remarquable tant au point de vue historique et architectural, qu'environnemental.

En effet, un constat de base s'impose dans le quartier : celui-ci est aujourd'hui extrêmement dense en termes d'habitat collectif (Diamanterie, Pershing, Picardie, Jussieu, Antoine Richard, Horticulteurs...). De plus, les zones pavillonnaires voient aussi une densification réduisant drastiquement les surfaces végétalisées. Ce simple constat milite, a minima, pour exclure sur les parcelles concernées toute construction d'immeubles, qui viendrait encore renforcer le bétonnage d'un quartier déjà très fortement urbanisé.

Cette densité s'accompagne d'un pourcentage très élevé de logements sociaux (65 %) qu'il serait dangereux pour l'équilibre local de dépasser, sous peine de créer un quartier "ghetto social", risque qu'à juste titre, la Ville a entrepris de circonscrire par une politique de rénovation lourde et l'introduction d'un dynamisme culturel croissant, notamment avec la création des grandes fresques de "Street Art" sur les pignons de la résidence Jussieu, unanimement saluée par les habitants comme par la presse locale et nationale.

La libération du bassin et du terrain Aquavesc constitue une opportunité exceptionnelle qu'il faut saisir en s'inscrivant dans cette volonté municipale d'animation culturelle de tous les quartiers de Versailles, rejaillissant sur l'attractivité et le dynamisme de la Ville.

Afin de participer à la réflexion collective, l'association M2H2A propose donc aujourd'hui un projet d'aménagement autour de 4 grands axes :

- Préserver et développer les aspects environnementaux ;
- Créer une coulée verte facilitant les circulations douces vers la halte SNCF de Montreuil ;
- Mettre en valeur un patrimoine hydraulique et architectural historique illustrant les enjeux de l'eau à Versailles ;
- Ouvrir ces lieux aux énergies renouvelables pour marquer le positionnement historique de Versailles comme terre d'innovation technologique.

Les aspects environnementaux

Ces deux terrains représentent une surface de plus de 19 300 m², soit 1,93 ha (13 759 m² pour le bassin et 5 570 m² pour les parcelles du terrain Aquavesc). Ils sont très largement recouverts de verdure et disposent de nombreux arbres remarquables, dont de magnifiques pins noirs. Une végétation qui sert de refuge à de nombreux oiseaux.

Cet ensemble est situé dans l'axe de la descente de la rue Pershing. C'est le principal accès routier à Versailles depuis Paris, il est emprunté chaque jour par des centaines de voitures et bus amenant les touristes au château de Versailles. Maintenir et développer son aspect végétal est donc indispensable pour affirmer à la principale entrée de la ville le fait que **Versailles est une ville verte, sensible à l'écologie.**



Le terrain du réservoir de Picardie, bordé par un long mur en meulière, vu depuis la descente de la rue Pershing (© copie écran Google Street)

On pourrait même renforcer l'aspect végétal en effectuant de nouvelles plantations. On pourrait pour cela demander le concours de **l'École nationale supérieure de paysage**, située à Versailles au Potager du Roi.

Cette végétalisation pourrait être mise à profit pour créer des cheminements piétonniers accessibles aux gens du quartier, ainsi que de petits parcours sportifs. Enfin, il faudrait mettre en valeur le splendide panorama sur Versailles et son château, offert par l'un des points les plus hauts de la ville.

Mais on pourrait être plus ambitieux, en créant une coulée verte qui faciliterait l'accès à la halte SNCF de Montreuil aux habitants des résidences des voies Pershing et Etats-Unis.

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Les aspects coulée verte sécurisée

En effet, pourquoi ne pas transformer ces deux terrains en une véritable coulée verte permettant une transition directe entre les zones Pershing et Etats-Unis et le haut de la Rue Antoine Richard, pour aller sans détour à la Halte SNCF de Montreuil ?

Il suffirait d'aménager un cheminement piétonnier entre les arbres avec des lacets permettant même aux personnes à mobilité réduite de franchir cette déclivité.

Ce cheminement en site propre serait beaucoup plus rapide et plus sûr que l'emprunt actuel de plusieurs rues passantes qu'il faut traverser.



Vue aérienne 3D montrant au premier plan le terrain Aquavesc avec la maison du fontainier, puis en enfilade le terrain du bassin de Picardie et le pavillon des filtres. Ensemble qui pourrait devenir une coulée verte de transition sécurisée.

(© copie écran Géoportail 3D)

De plus, on pourrait profiter de l'opération pour créer une piste cyclable à double sens, qui se raccorderait à celles existantes avenue des Etats-Unis et rue de la Ceinture. Cela éviterait de voir de nombreux cyclistes descendre la rue Hélène Andrée à contre-sens face aux nombreux bus ou sur les trottoirs, réduisant d'autant le risque d'accidents potentiels.

Enfin, ces créations permettraient un accès plus direct et sécurisé à l'Université, ainsi qu'au Lycée professionnel Jacques Prévert. Cela limiterait là aussi le risque potentiel d'accident pour les étudiants et élèves empruntant actuellement des rues passantes.

Tous ces aménagements, pourraient une fois encore être étudiés en collaboration avec le concours de l'**École nationale supérieure de paysage** et l'**École nationale supérieure d'architecture de Versailles**.

Ils renforceraient l'image de **Versailles, ville des mobilités douces**.

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Les aspects patrimoniaux, historiques et culturels

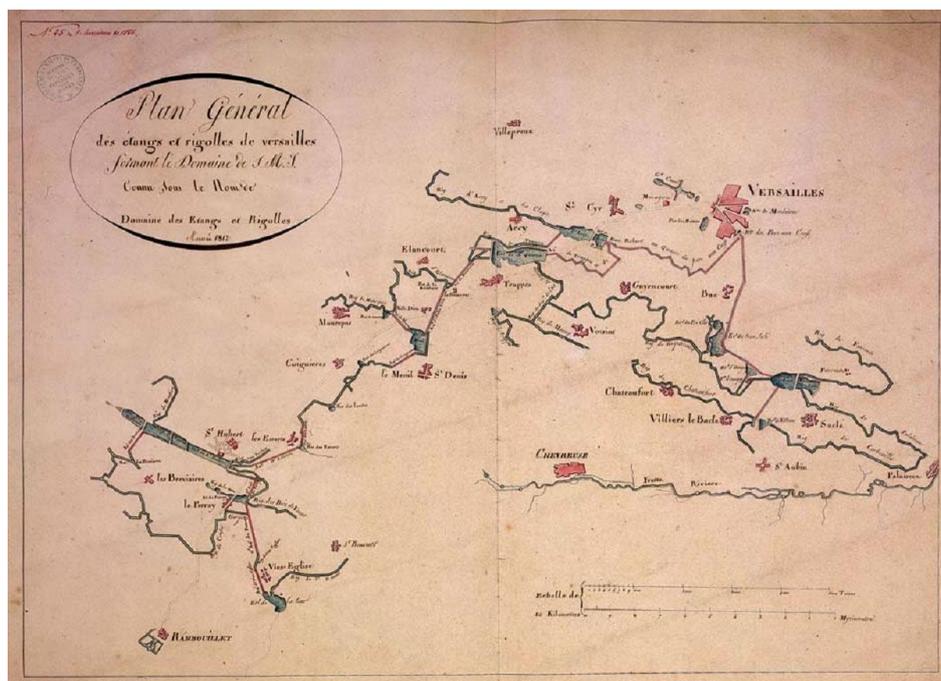
L'ensemble de ces aménagements doit se faire dans le respect et la préservation d'un ensemble hydraulique et architectural presque complet datant des XVII^e et XVIII^e siècles.

D'autant plus que certains éléments architecturaux tels le bassin, les murs de clôture et le pavillon de service sont inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 25 juin 1979.

Cet ensemble illustre parfaitement, à la fois par ces vestiges et son ampleur, le travail colossal qu'a nécessité à l'époque la création d'un système hydraulique d'avant-garde pour alimenter en eau à la fois la population de Versailles et tous les jeux d'eau des jardins du Palais royal. Il est l'image de la haute technologie de l'époque, mise au service de la politique de la France par la volonté d'un roi soucieux d'impressionner ses visiteurs.

L'eau a de tous temps été un enjeu majeur pour toutes les sociétés humaines, comme elle le fut historiquement pour Versailles, dont elle a modelé l'histoire et l'urbanisme.

Pourquoi alors ne pas profiter de la libération de la maison du fontainier pour y créer un **Centre historique et culturel de l'Eau** didactique sur les enjeux de l'eau à Versailles et dans le monde. Il n'existe pour le moment aucun centre ou musée sur cette thématique qui intéresse un très vaste territoire, puisque on a essayé d'aller chercher, outre les eaux des plateaux de Saclay, de Trappes et de Rambouillet, celles de la Loire et de l'Eure.



Plan général des étangs et rigoles alimentant le château de Versailles avant la construction de la Machine de Marly

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Ce centre pourrait être axé à la fois sur le réseau hydraulique réalisé et projeté avec ces aspects patrimoniaux, mais aussi sur les aspects techniques très novateurs qu'il a nécessités pour sa réalisation. Un partenaire de choix pourrait être **L'Etablissement public du château de Versailles**.

Il pourrait ainsi regrouper la somme de documents et de connaissances qui se rapportent à ce sujet. Ceux-ci sont aujourd'hui conservés au sein de plusieurs archives, notamment du Service des Fontaines ou de la Sevesc et retracent par leur iconographie ou leur texte, l'extraordinaire quête d'une eau toujours plus abondante nécessitée par l'alimentation sans cesse croissante des jeux d'eau du Roi Louis XIV : depuis les premiers travaux de collecte menant l'eau de l'étang de Clagny à la tour d'eau dessinée par Le Vau, puis au réservoir de la grotte de Thétis construit à l'emplacement du vestibule de la future chapelle ... jusqu'à l'alimentation du bassin de Picardie à partir de la Seine avec la mise en service de la fabuleuse Machine de Marly.

Cette histoire prodigieuse s'est écrite aussi avec une fantastique progression des connaissances dans la maîtrise des techniques correspondantes, grâce aux travaux et inventions d'hommes de science et d'ingénieurs, aujourd'hui ignorés du grand public et qui pourraient être ainsi utilement remis en lumière.

Ce centre serait aussi un nouveau pôle touristique permettant de proposer aux visiteurs de voir Versailles sous un autre jour que le seul château. L'Office du tourisme pourrait organiser des visites qui pourraient être couplées à celle du Pavillon des filtres, hélas toujours fermé à l'exception des journées du patrimoine.

Outre ces aspects touristiques, ce centre pourrait aussi s'intéresser aux défis actuels et futurs de l'eau avec le concours de **grands acteurs industriels du secteur**, illustrant le savoir français en la matière. Il permettrait de sensibiliser les scolaires, ainsi que les universitaires en leur offrant un support concret inédit sur le plan historique et scientifique.

On pourrait aussi profiter de la déclivité du terrain pour créer un théâtre de verdure pouvant accueillir des spectacles tel le Mois Molière.

La préservation du patrimoine et de son cadre existant, complété par la création d'un centre sur les enjeux de l'eau ne pourraient que renforcer l'image de **Versailles, Ville d'histoire et de patrimoine tournée vers le XXI^e siècle**.

Les aspects ouverture sur le futur

Outre l'évocation du futur des enjeux et des technologies liés à l'eau, ce projet d'aménagement pourrait aussi faire une large place aux énergies renouvelables et à la mobilité autonome électrique.

En effet, en plus de la possibilité de placer sur ce point haut et venté, quelques discrets arbres-éoliens qui ne dénatureraient pas le site, pourquoi ne pas profiter de l'aménagement pour installer dans le bassin, à l'ancien niveau de l'eau, un immense toit composé de milliers de panneaux photovoltaïques. Outre le fait qu'ils reproduiraient l'aspect esthétique de l'utilisation originelle, ils produiraient de l'électricité verte et masquerait le parking qui subsisterait en dessous.

Quant à la réouverture du parking dans un cadre mixte, urbain et de stationnement pour les visiteurs du Centre culturel de l'Eau, elle trouvera tout son sens et au-delà même du quartier, pour les visiteurs extérieurs arrivant sur Versailles, en servant de parking de périphérie urbaine.



Le toit du bassin d'eau potable de la Hay-les-Roses, 12 000 m², est recouvert de panneaux photovoltaïques depuis 2017. © Le Moniteur/StudioVU

Avec un potentiel solaire de 800 kWh/m²/an en Ile-de-France et un rendement de conversion moyen des panneaux de 30 %, on peut espérer pour cette surface de 3 000 m², une capacité de production annuelle de 720 000 kWh/an, soit la consommation de 660 personnes à l'année. De multiples aides financières françaises et européennes financeraient en grande partie cet aménagement.

Cette énergie réinjectée dans le réseau pourrait aussi servir en local pour recharger des véhicules électriques dans le parking situé en dessous.

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020

Pour aller plus loin, elle pourrait aussi servir à alimenter des navettes électriques autonomes, circulant sur les bas-côtés de l'Avenue de Saint-Cloud, qui assureraient la liaison directe avec le Château. On gagnerait ainsi sur de multiples tableaux en réduisant aussi la circulation et la pollution en centre-ville. On pourrait travailler sur ce sujet avec **l'Institut Védécom** dédié aux mobilités durables écologiques, autonomes et partagées, basé sur la Plateau de Satory.

Et en plus, cela donnerait une image de **Versailles, Ville au cœur des enjeux du futur.**

Les aspects économiques

Bien entendu, un tel projet ne peut voir le jour sans l'implication forte des trois partenaires que sont l'Etat, la Ville et l'Aquavesc.

Il suppose également la réalisation d'investissements importants, notamment sur les points suivants :

- Unification des fonciers et transfert au sein d'une entité personne morale de droit public à créer ;
- Restauration/transformation de la maison du fontainier,
- Nettoyage, réunification et revégétalisation des terrains actuels ;
- Création d'une coulée verte piétonne traversante, rue Pershing/rue de la Ceinture ;
- Création en parallèle d'une piste cyclable en site propre ;
- Implantation d'une ombrière photovoltaïque sur le bassin ;
- Travaux de mise en conformité pour la réouverture du parking...

Il suppose également par rapport au projet culturel, de mobiliser des historiens et les auteurs des ouvrages référencés, qui y semblent prêts, mais aussi les Universités et de grands industriels susceptibles d'être intéressés par la thématique de l'Eau (a minima sous les angles de l'hydraulique, de la santé et de l'énergie...).

Des conventions de mécénat entre la personne morale responsable du projet et des grands industriels intervenant dans ces domaines ne sont certainement pas illusoire compte tenu de l'image de marque mondialement connue de Versailles, Ville d'Histoire et de Patrimoine, laquelle ne pourrait que rejallir sur leur propre image de marque...

La réalisation de l'ombrière pourrait aussi bénéficier de ce genre de mécénat car ne l'oublions pas, Versailles est la Ville du Roi ... Soleil !

Ces mécénats permettraient de financer, une partie des investissements initiaux, et d'abonder ensuite en régime de croisière aux dépenses de fonctionnement et d'entretien du site, en plus des recettes propres de celui-ci (droits de visites, revente de l'électricité verte et péages parking), l'ensemble devant nécessairement s'équilibrer.

Notons qu'il doit être aussi possible de bénéficier de multiples subventions nationales et européennes car ce projet a, à la fois, des dimensions écologiques, environnementales, énergies renouvelables, mobilités douces et électriques, ainsi que patrimoniales historiques et culturelles.

La Voie de l'eau et du futur

Comme tout grand projet se doit d'avoir un nom, pourquoi ne pas baptiser celui-ci *La Voie de l'eau et du futur* ?

Ce vocable montrerait qu'il s'agit à la fois d'une voie de communication, d'un axe de développement vers le futur évoquant à la fois l'écologie et la transition énergétique, ainsi que d'une mise en valeur d'un patrimoine historique, technique et culturel autour de la thématique de l'eau.

Une fois encore ce projet n'a pas d'autre but que d'être force de propositions, en contribuant aux réflexions en cours entre l'Etat, la Ville et l'Aquavesc sur le devenir des terrains du bassin de Picardie et de l'Aquavesc, tout en tenant compte du vécu ressenti par les habitants du voisinage et de leur souhait de voir non seulement préserver ce havre de paix et de verdure que constitue l'ensemble, mais aussi de le dynamiser pour en faire un élément fort d'animation culturelle et sociale au bénéfice de la Ville comme du quartier.

Un tel projet ne pourrait que pleinement s'inscrire dans la dynamique de **Versailles Ville incubatrice de la création artistique et technologique, y compris au XXI^e siècle**, à laquelle nous adhérons.

M2H2A, novembre 2020

M2H2A :

C'est une association de riverains sur un secteur du haut du quartier Bernard de Jussieu, qui regroupe 150 logements des rues Hélène Andrée, Marie Henriette, chemin de Fausses-Reposes, impasse de la butte de Picardie, Haut de l'Avenue des Etats-Unis (d'où l'acronyme M2H2A).

Ses objectifs de l'association M2H2A sont :

- Le développement de la vie de quartier et des relations de voisinage en créant du lien et en faisant circuler l'information ;
- La protection du cadre de vie au sein du quartier ;
- La participation aux projets du quartier Bernard de Jussieu, via le conseil de quartier ou nous siégeons et la liaison avec d'autres associations voisines.

Nous participons donc activement à la vie du quartier auquel nous sommes très attachés, de manière constructive, en étant force de proposition.

Références bibliographiques

- *Versailles, des âmes près du corps, Petits Bois, Jussieu, Picardie, Pershing* de Pierre Desnos
- *Trois siècles d'eau*, de Jean Siaud
- *Ils ont donné l'eau à Versailles*, de Jean Siaud
- *Les Grandes eaux*, de Jacques de Givry et Pascal Lobgeois
- Site Association des riverains Etats-Unis Pershing (Asrieupe)
<http://www.asrieupe.org/>

M2H2A

22, rue Hélène Andrée 78000 VERSAILLES

riverainsm2h2a@gmail.com

Novembre 2020